



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## OPUS SERVICES – Constitution de société

**Référence : L029412**

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 24 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 01/01/2025 il a été constitué une SASU dénommée: OPUS SERVICES  
Siège social: 71 bis rue victor hugo 56100 LORIENT Capital: 1.000 € Objet: Toutes mission d'assistance à maitre d'ouvrage, d'OPC (Ordonnancement, Préparation, Coordination) Toutes prestations de conseil, d'information et d'assistance à maitre d'ouvrage en matière de construction, de rénovation, ou d'aménagement. Toutes prestations en sous-traitance pour le compte de maitres d'œuvre : de coordination, de suivi de chantier, de supervision de travaux, en matière de construction, de rénovation, ou d'aménagement. Toutes prestations de pilotage, de travaux en matière de construction, de rénovation, ou d'aménagement. Information, conseil, supervision, formation en matière de construction de rénovation ou d'aménagement. Président: M. DURAND Hervé 71 bis rue victor hugo 56100 LORIENT Transmission des actions: La transmission des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital s'opère par virement de compte à compte dans les livres de la société. Seuls les titres libérés des versements exigibles peuvent être admis à cette formalité. Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement. Il en est de même des valeurs mobilières donnant accès au capital, souscrites par l'associé unique. Toutefois, leur cessionnaire et tout cessionnaire successif ne peuvent eux-mêmes les céder ou les transmettre sous quelque forme que ce soit, sans l'agrément préalable de l'associé unique, dans les conditions prévues à l'article 24 applicables après la perte du caractère unipersonnel de la société. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LORIENT

[Consulter cette annonce en ligne](#)

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---